Sujet : Consultation sur le PC 02B 350 25 N 0002 commune de Vignale
De : DESIDERI Ange - DDT 2B/SUCR/ADS <ange.desideri@haute-corse.gouv.fr>
Date : 07/01/2026 à 08:58
Pour : contact@maranagolo.org, contact@mairie-borgo.fr, contact@mairie-lucciana.fr, communeprunellidicasacconi@gmail.com, "mairie.rutali" <mairie.rutali@orange.fr>, mairiedescolca@yahoo.fr, Mairie DE VOLPAJOLA <mairie.de.volpajola@orange.fr>
Copie à : POMPONI Pascal - DDT 2B/SUCR/ADS <pascal.pomponi@haute-corse.gouv.fr>

Mesdames et Messieurs les Elus,

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026.

Ensuite, la SAS Centrales PV Corse a déposé le permis de construire cité en objet pour la construction d' une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Vignale.

A ce titre, et application des dispositions combinées des article 423-9 du code de l'urbanisme et L 122-1 V et R 122-7 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous transmette pour avis la demande de permis de construire et l'étude d'impact relative à ce dossier.

Votre avis, qui est un avis simple sera réputé favorable dans un délai de deux mois à compter de la présente saisine.

Respectueusement,
--
--

Ange-Joseph DESIDERI
Chargé de mission ADS
Unité ADS Service Urbanisme Construction Rénovation
8 BD Benoîte Danesi
CS 60008 - 20411 BASTIA CEDEX 09
Tél : 04 20 06 70 34
www.haute-corse.gouv.fr

PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE
Liberté
Égalité
Fraternité
| DDT 2B

Le message a été envoyé avec Mélanissimo. Ses pièces jointes sont accessibles (pour la durée définie à l'envoi) uniquement depuis l'interface de l'application.

Pièces jointes:
PC COMPLET.zip